

EDITORIAL

Bon courage !

La sentence est sévère: Jean-Pierre Farandou ne sera pas reconduit à la tête de la SNCF alors qu'il ne cachait pas son souhait de rempiler.

La polémique sur le nouvel accord sur les fins de carrière à la SNCF l'a desservi. Cet accord, disent les critiques, permettrait de contourner la réforme sur les retraites. C'est surtout un mauvais procès qui dévoile des positionnements politiques adressés à l'électorat de droite ainsi que les injonctions contradictoires adressées à la SNCF : il fallait tout faire pour éviter les grèves pendant les ponts de mai. Il fallait aussi adapter la réforme des retraites dans les grandes entreprises publiques. Mission réussie. On n'ose imaginer ce qui aurait été dit dans le cas inverse.

Finalement, Jean-Pierre Farandou ne pouvait rêver meilleure sortie : il a reçu les louanges des sénateurs, devant qui il défendait son bilan le jour-même où il apprenait sa non-reconduction. Des syndicalistes ont dénoncé une injustice. Et Sophie Binet l'a cité en exemple pour cet accord signé par tous les syndicats de la SNCF.

Le patron du groupe public, qui semble n'avoir plus rien à perdre (encore faudra-t-il qu'il réussisse les JO), aborde ces prochains mois avec une parole plus libre. A ceux qui l'interrogent pour savoir si vraiment Bruno Le Maire ignorait tout de cet accord, il répond que sa tutelle « *politique et sociale* » savait. Dont Matignon. Il en a largement parlé. Et l'Etat est représenté au sein des conseils d'administration de la SNCF.

A Eric Ciotti qui fustige la SNCF en expliquant qu'il va déposer une proposition de loi pour la privatiser, il répond : « *Bon courage !* » Tout est dit. Reste que cette ignorance généralisée sur le fonctionnement de la SNCF est inquiétante. Surtout quand on a l'ambition de diriger la France.

Laissez-moi faire mon boulot ! demande encore le patron de l'entreprise la plus médiatisée de France. C'est ce qu'on souhaitera à son (sa) successeur(e). Bon courage !

Marie-Hélène POINGT

SOMMAIRE

Actualités

61

- 6 - **A la Une.**
 - Le gouvernement siffle la fin de la partie pour Jean-Pierre Farandou
 - Jean Castex se projette jusqu'en 2030 à la RATP
- 8 - Ça s'est passé en mai
- 17 - Les contrats
- 20 - L'actualité
 - Spécial Journées Agir à Montpellier. Interview de **Julie Frêche**
 - Comment **Patrick Jeantet** veut muscler le lobby du ferroviaire

Dossiers

261

- 26 - **Élections européennes : l'enjeu des transports**
- 32 - **Accessibilité et sécurité, les deux autres défis des JO**
- 44 - **Équipementiers & services**
 - RAILwAI exploite la richesse des données ferroviaires
- 50 - **Spécial bus**
 - La nouvelle stratégie de Scania
 - L'actualité des constructeurs

Forum

621

- 62 - **Conférence. MaaS : quelles solutions pour aboutir au titre unique ?**
- 70 - **Club VRT. Les priorités de Hiba Farès pour RATP Dev**

- 75 - **Agenda et appels d'offres**

Encart de 4 pages « Nouvelle-Aquitaine Mobilités » entre les pages 48 et 49

Directeur : Vincent Lалу. **RÉDACTION, Rédactrice en chef :** Marie-Hélène Poingt, Yann Goubin (SNCF et territoires), Philippe Hérisé (industrie ferroviaire et bus), Patrick Laval (technique ferroviaire, équipements, produits), Nathalie Arensonas (chef de rubrique). **Directeur artistique :** Frédéric Demarquette. **Rédacteurs-graphistes :** Olivier Fossier. **Internet :** Pierre Lалу (marketing digital). **Fabrication :** Robin Loison, Pascal Riffaud. **Imprimeur :** ISI Print à La Courmeuve (93). **GESTION, Responsable comptabilité :** Frédéric Dupont. **ABONNEMENT, Directrice des ventes et du marketing :** Victoria Irizar. **Directrice Stratégie et Développement :** Karine Rosset - karine.rosset@laviedurail.com. **Assistante commerciale :** Cindy Colle. **Service abonnements :** abonnement@laviedurail.com. Tél. : 01 49 70 12 20. **PUBLICITÉ, Directeur Commercial :** Jean Drieu la Rochelle - j.drieu@laviedurail.com. **Chefs de publicité :** Nicolas Demongeot - nicolas.demongeot@laviedurail.com. **Technique :** Marie-Line Renaud - maryline.renaud@laviedurail.com. **Événementiel :** Elliott Nyssen. **Les Editions La Vie du Rail :** Société anonyme au capital de 42 343,41 euros. **Principaux actionnaires :** Vincent Lалу, *Le Monde*. Durée de la société 99 ans. RCS Paris 8334 130 127 - ISSN 2268-4544. Dépôt légal C 235-10-18, 29, rue de Cligny, 75009 Paris. *La Vie du Rail* décline toute responsabilité quant aux documents qui lui sont soumis ; insérés ou non, ils ne sont jamais rendus. Numéro de commission paritaire 1126 T 90055. © de couverture : Clément Dorval/Ville de Paris ; Philippe de Rexel.



LE TRI
+ FACILE



Intérieur : Origine du papier : Belgique. - Taux de fibres recyclées : 0 % - Certification : PEFC 100 %, Ptot 0,008 kg/t.
Couverture : Origine du papier : Allemagne. - Taux de fibres recyclées : 0 % - Certification : PEFC 100 %, Ptot 0,022 kg/t.

VOS CONTACTS

- **Publicité/Partenariats**
Jean Drieu la Rochelle
Tél. : 01 49 70 12 71 - j.drieu@laviedurail.com
- Nicolas Demongeot**
Tél. : 01 49 70 12 04 - nicolas.demongeot@laviedurail.com
- **Directrice Stratégie et Développement**
Karine Rosset
Tél. : 06 81 70 36 65 - karine.rosset@laviedurail.com
- **Événementiel**
Elliott Nyssen
Tél. : 01 49 70 12 05 - elliot.nyssen@laviedurail.com

Offre d'abonnement en page 21 ou sur www.ville-rail-transports.com

Tarif d'abonnement : 180 euros pour 12 numéros + 47 Lettres confidentielles + accès illimité au site internet. **Abonnez-vous sur www.ville-rail-transports.com**

Le gouvernement siffle la fin de la partie pour Jean-Pierre Farandou

Après une convocation à Bercy de Jean-Pierre Farandou, le gouvernement a sifflé brutalement la fin de la partie pour le PDG de la SNCF : il ne sera pas reconduit. Son mandat s'achevait le 13 mai, il est prolongé de quelques mois, le temps que la SNCF passe l'épreuve du feu des JO.

La sanction est tombée : Jean-Pierre Farandou souhaitait rempiler à la tête de la SNCF, mais le gouvernement en a décidé autrement, en annonçant le 7 mai qu'après les JO, il ne serait pas reconduit pour un deuxième mandat. L'Élysée proposera en septembre aux parlementaires le nom d'un (e) successeur(e). Plusieurs noms sont évoqués, tels Jean Castex, qui se verrait bien à la SNCF, Elisabeth Borne, ancienne Première ministre, qui a été, entre autres, PDG de la RATP ou encore Bruno Angles, le directeur de AG2RLaMondiale, poussé vers la sortie par les syndicats. La liste pourrait s'allonger et d'ici septembre, tout est possible.

C'est l'accord sur les fins de carrière signé le 22 avril avec les syndicats de la SNCF qui a déclenché une polémique et semble avoir scellé le sort de Jean-Pierre Farandou. Début mai, Bruno Le Maire convoquait le patron de la SNCF pour « qu'il rende des comptes » et lui explique comment « il finance cet accord », qui pose selon le ministre de l'Économie, « des problèmes financiers ». Laisant entendre que son ministère qui a en partie la tutelle de la SNCF, notamment financière, n'avait pas été averti de cet accord... Lequel a été validé par le ministre des Transports, Patrice Vergriete.

Coincidence, le jour-même où la décision gouvernementale tombait, Jean-Pierre Farandou était auditionné quelques heures plus tard par les sénateurs. Dans ce qui ressemblait un peu à une cérémonie d'adieu devant des parlementaires plutôt conquis par le style et le bilan Farandou, le PDG – pour encore quelques mois – de la SNCF s'est donc soumis



© Bernard Lachaud

le 7 mai après-midi aux questions des membres de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat. Il a dit ne pas comprendre les accusations d'opacité avancées par Bercy notamment.

Question d'un sénateur : qui a donné la directive d'ouvrir des négociations sur la pénibilité et les fins de carrière ? « Matignon », répond Jean-Pierre Farandou. « C'est Matignon qui conduisait la réforme des retraites, qui avait les contacts avec les partenaires sociaux et qui a voulu ouvrir une perspective de sortie de crise, en disant que les branches et les entreprises seraient bienvenues à ouvrir ce genre de négociations. Ce que l'on a fait. Ça tombait bien, on avait un vieil accord de 2008, le moment n'était pas mauvais de tenir compte des trois réformes de retraites successives, Fillon, Touraine et celle de 2023, pour simplifier et améliorer le dispositif sur la pénibilité des métiers (...) Dans leur carrière, deux cheminots sur trois sont amenés à exercer un métier pénible... », ajoute le PDG de la SNCF.

Le nouvel accord, désormais appelé cessation anticipée d'activité (CAA), permet d'arrêter progressivement son activité entre 18 et 36 mois avant l'âge légal de la retraite, selon un principe simple : une période travaillée est suivie d'une période non travaillée, mieux rémunérée qu'avec l'ancien système. Il est plus avantageux pour les métiers pénibles, qui concernent les deux tiers des effectifs à la SNCF. La pénibilité, définie par la loi, concerne à la SNCF des métiers usants avec du travail les soirs, les week-ends, en horaires décalés,

en 3X8, en extérieur, avec des découchés... Des métiers dont les salaires ne sont pas forcément mirobolants. Reste à savoir quelle proportion de cheminots utilisera ces dispositifs. Selon les calculs de Jean-Pierre Farandou, l'accord se traduira par un coût annuel de 35 millions d'euros. *« Je m'engage à compenser le coût de cet accord, il ne coûtera rien aux contribuables, ni aux voyageurs (cela signifierait augmenter le prix des billets de 29 centimes d'euros...) », j'ai de l'argent, les résultats de la SNCF sont bons, je peux financer cet accord ».*

Nommé en novembre 2019 avec comme mission première le rétablissement des comptes de la SNCF et la mise en œuvre de la réforme ferroviaire de 2018, le patron de la SNCF a ramené les comptes de la SNCF dans le vert avec des résultats historiques en 2022 et 2,4 milliards d'euros de bénéfice puis 1,3 milliard d'euros en 2023. ■

Nathalie ARENSONAS

Jean Castex se projette jusqu'en 2030 à la RATP

Jean Castex voit loin pour la RATP : jusqu'en 2030. Même s'il ne cache pas son intérêt pour la SNCF. Dans un point d'étape présenté le 3 mai devant son conseil d'administration, l'une de ses priorités est de « faire groupe », a expliqué le PDG de la RATP lors d'une rencontre le 15 mai avec des membres de l'Association des journalistes du transport et de la mobilité (AJTM). Autrement dit, s'affranchir de la logique de filiales rendue nécessaire par l'ouverture à la concurrence des lignes de bus de la RATP, puis du tramway et du métro, puisque pour chaque lot de lignes et chaque contrat de délégation de service public, il faudra créer une filiale. *« La force de notre groupe, c'est la mobilité sociale : un machiniste peut devenir conducteur de métro ou de tramway, demain, avec la multiplication des filiales, il faut maintenir cette fluidité [des emplois], et ce qui existe pour les cadres existera pour les conducteurs »*, assure Jean Castex qui élabore le nouveau plan d'entreprise de la RATP, tandis que les premiers lots de lignes de bus parisiens seront attribués fin 2024. A l'approche des JO, et après une année et demie compliquée depuis son arrivée surprise à la RATP fin 2022, avec des niveaux de service très dégradés sur le réseau de bus, de métro et de RER (liés à la pénurie de personnel et aux conflits sociaux), il semble savourer un peu de répit : l'autorité organisatrice des transports Ile-de-France Mobilités (IDFM) vient de publier des chiffres en nette amélioration.

Partout, l'offre des transports publics franciliens s'est redressée par rapport au printemps 2023. Seule la ligne 8 du métro reste en souffrance, c'est-à-dire sous les 90% de régularité. Les lignes 3, 6 et 13 sont considérées comme fragiles, les autres remplissent leurs objectifs. En avril 2023, on comptait cinq lignes de métro en difficulté et deux fragiles. Côté bus, la régularité est au rendez-vous, dépassant constamment les 90% de régularité, les problèmes étant liés essentiellement aux difficultés de circulation dans Paris. *« Je tiens à remercier la RATP pour le redressement de l'offre (...) qui nous permet d'aborder sereinement les échéances à venir »*, a



© Nathalie Arensonas

relevé Valérie Pécresse, présidente de la région et d'IDFM. A commencer par les JO, puis le nouveau contrat d'exploitation que doivent signer cette année l'autorité des transports et la RATP (2025-2029), et la SNCF. ■

N. A.

Auriane Potel nouvelle dir com de Mobilize



Auriane Potel va gérer la communication de la marque Mobilize. Membre du Comité exécutif de Mobilize Financial Services, elle fait également partie de l'équipe de management de Mobilize Beyond Automotive et est rattachée à Martin Thomas, PDG de cette filiale du groupe Renault.

Depuis 2020, cette diplômée d'un Master Communication des Entreprises de Sciences Po Paris et d'un Master en histoire, aujourd'hui âgée de 40 ans, était jusqu'alors directrice de la Communication de Lagardère Travel Retail.

Sophie Gour devient directrice Equipements & achats de Colas



Sophie Gour a été nommée fin avril directrice Equipements et Achats de Colas.

Rattachée à Pierre Vanstoflegatte, le DG du groupe, elle intègre également le comité de direction générale.

Une collégiale pour diriger la Fub



Après neuf ans à la tête de la Fédération des usagers de la bicyclette (et 13 en tant qu'administrateur), Olivier Schneider est en train d'organiser le passage de relais. Avant son départ, prévu dans un an, une présidence collégiale a été mise en place. Elle est composée de six membres, qui

constitue le bureau de la FUB et dont Olivier Schneider continue à faire partie, étant plus particulièrement chargé des affaires gouvernementales et parlementaires et des réseaux européens. A ses côtés, Céline Scornavacca est chargée des relations avec la société civile et la recherche, Etienne Demur s'occupe du développement du réseau et de la communication, Sonia Boury Bouabdela gère les relations avec les partenaires économiques, Alexis Fremeaux est chargé du projet associatif et de la vision 2030 et enfin Séraphin Elie est plus particulièrement responsable de la vie fédérale, des ressources internes et de la formation.

→ ÇA S'EST PASSÉ
EN MAI



L'extension de la ligne 11 attendue le 13 juin...



La ligne 11 va être étendue de 6 km au-delà de Mairie-des-Lilas en Seine-Saint-Denis, jusqu'à Rosny-Bois-Perrier. Six nouvelles stations sont prévues ainsi qu'un matériel entièrement neuf et un nouvel atelier de maintenance des trains à Rosny-sous-Bois. L'inauguration est programmée le 13 juin.

... et celle de la ligne 14 fin juin

La ligne 14 va être prolongée au nord, avec une station supplémentaire au-delà de Mairie-de-Saint-Ouen, jusqu'à Saint-Denis Pleyel. Au sud, sept stations s'ajouteront au-delà de l'actuel terminus Olympiades, vers Aéroport-d'Orly. L'inauguration est attendue fin juin.

Le métro automatique verra la longueur de sa desserte presque doubler, passant de 14,4 km à 27 km, et le nombre de stations desservies passera de 13 à 21 stations.

Inauguration du nouveau tram de Nantes



Le matériel roulant de la quatrième génération mise en service sur le réseau de tramway nantais depuis sa renaissance en 1985 accueillait déjà des voyageurs depuis le 15 avril, mais c'est le 18 mai que son arrivée a été officiellement célébrée par Nantes Métropole.

Quatre rames Citadis d'Alstom circulent sur les 49 attendues d'ici 2026, complétées par 12 rames supplémentaires à l'horizon 2027.



Primes Jo : jusqu'à 1900 euros à la SNCF...



© Captain Adhock/Wikipedia
DR

des- r. Six ière- ns à uin. ition qu'à -de- Drly. erte bre

Un principe a été acté et approuvé par toutes les organisations syndicales représentatives selon la direction de la SNCF qui a organisé le 22 mai une table ronde sur les primes JO, au lendemain d'une journée de grève et après un long cycle de négociations : le montant qui pourra être versé aux cheminots mobilisés à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques sera le même pour tous, quels que soient les métiers. Il atteindra 95 euros par jour si l'accord proposé par l'entreprise est signé par la majorité des syndicats. Ce qui pourrait représenter au maximum 1900 euros pour les cheminots qui travailleraient tous les jours de la période en Ile-de-France. Le groupe SNCF s'est ainsi fixé le même montant maximal que celui promis aux forces de l'ordre par Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur.

50 000 cheminots seront mobilisés pendant cet événement, dont 30 000 en Ile-de-France et 20 000 en dehors. De plus, 10 000 volontaires renforceront les équipes dans les gares. Ils toucheront un défraiement de 30 euros par vacation (20 000 vacations sont prévues au total) afin de couvrir leurs dépenses notamment de restauration.

« Le coût global de ces mesures n'aura aucun impact pour les contribuables et pour le prix des billets des clients voyageurs », insiste dans un communiqué la SNCF.

... et jusqu'à 2500 euros à la RATP

A la mi-mai se sont achevées les négociations sur les primes qui seront versées aux agents de la RATP mobilisés durant les JO. Les discussions ont été menées par métier. Pour les conducteurs de métro et de RER par exemple, une prime allant de 1600 à 2500 euros pourra être versée à ceux qui travailleront entre le 22 juillet et le 8 septembre.

En revanche, il n'a pas été possible de trouver un accord pour six métiers. Dans ce cas, le dispositif de primes décidé par la direction sera unilatéralement appliqué. Pendant les JO, 19 000 agents seront mobilisés chaque jour et, sur l'ensemble de la période, 30 000 personnes seront appelées à travailler. Un agent mobilisé durant cet événement touchera en moyenne une prime de 1000 euros bruts, selon les calculs de l'entreprise.



InnoTrans 2024

24 - 27 SEPTEMBER · BERLIN

International Trade Fair for Transport Technology

THE FUTURE OF MOBILITY

CONTACT

Promo Intex
 Ms. Pascale Canova-Menke
 T +33 1 39 62 11 93
 p.canovamenke@promo-intex.com

 Messe Berlin

© Nantes Métropole



Gilles Trantoul, nouveau directeur du marketing de Matawan



© Matawan

Matawan, plateforme de services intelligents pour la mobilité, a recruté Gilles Trantoul à la direction du marketing. X-Telecom, ce dernier a commencé en 2007 en travaillant pour Boston Consulting Group, puis à partir de 2013 pour Amadeus, avant de rejoindre cette année Matawan.

Astrid Hartwijk devient directrice des opérations de Hy2gen



© LinkedIn

Astrid Hartwijk a rejoint le 1^{er} avril H2gen pour devenir directrice des opérations. Forte de plus de 25 ans d'expérience auprès d'entreprises internationales du secteur de l'énergie, cette diplômée en chimie a aussi travaillé chez Shell en tant que directrice de la transformation et responsable des opportunités commerciales.

Christophe Fanichet renouvelé pour quatre ans



DH

Jean-Pierre Farandou n'a pas été renouvelé au poste de PDG du groupe lors du conseil d'administration du 13 mai. En revanche, Christophe Fanichet a vu son mandat de PDG de SNCF Voyageurs renouveler pour un mandat de quatre ans lors d'un CA le 14 mai. Restera tou-

tefois à connaître le futur PDG du groupe SNCF pour avoir une vision stabilisée et à long terme sur le management de l'entreprise publique...

Transdev revoit le management de ses activités ferroviaires



© Transdev

A quelques jours de gagner officiellement le 24 mai l'exploitation de la liaison Nancy-Contrexéville, Transdev a décidé de remanier la direction de ses activités ferroviaires. Jusqu'alors directeur ferroviaire, Claude Steinmetz, est remplacé par Alix Lecadre, responsable jusqu'à présent de l'offre et des métiers ferroviaires. Il devient directeur institutionnel pour le développement du ferroviaire et reste président de Transdev Rail. Laurent Senigout (photo), qui était directeur de l'urbain (après avoir passé quelques mois en 2022 à la direction de la TaM à Montpellier), monte également en grade : il est nommé directeur général adjoint chargé de l'urbain et du ferroviaire.

Keolis renouvelé à Pau et au Mans ...



© Keolis

La Société publique locale des transports de Pau qui exploite le réseau urbain renoue pour cinq ans avec Keolis pour un contrat d'assistance technique à compter du 1^{er} juillet. La filiale de la SNCF s'est aussi vu confirmée au Mans par la société d'économie mixte Setram pour assurer l'assistance technique du futur contrat d'exploitation du réseau de transport, à compter du 1^{er} janvier 2026.

... à Boston...

Les débuts de Keolis sur les 14 lignes des trains de banlieue de la capitale du Massachusetts, il y a près de dix ans, avaient été douloureux. Après avoir enregistré la première année 30 millions de pertes sur le contrat d'exploitation du RER de Boston (arraché à l'époque à Transdev), la filiale de la SNCF avait réussi à le renégocier et dépêché quelques-uns de ses meilleurs collaborateurs, qui avaient réussi à redresser la barre.

Aujourd'hui, l'autorité des transports, la Massachusetts Bay Transportation Authority (MBTA), prolonge d'un an le bail de Keolis, jusqu'en 2027. « Grâce à des performances record », annonce l'opérateur dans un communiqué. Un an de plus, après une première prolongation jusqu'en 2026.

Dans le RER de Boston, la fréquentation est revenue à 90 % de son niveau d'avant Covid, avec 550 000 voyageurs par semaine, « la meilleure progression » [dans les transports publics] des Etats-Unis», assure Keolis qui gère 2400 collaborateurs à Boston.

... et en Chine

La joint venture Shanghai Keolis a démarré mi-mai et pour trois ans, l'exploitation et la maintenance du réseau de tramways de Duijiangyan, dans la province du Sichuan, au sud-ouest de la Chine.

Attribué en mai 2022, c'est le deuxième contrat de la filiale de la SNCF dans l'empire du Milieu, en dehors de Shanghai (le premier est un réseau de tramway à liaxing, dans la province du Zhejiang).